

ANNEXE 3

CONVENTION N°
TITULAIRE :

ECHEANCIER DE PAIEMENT

Référence échéancier de paiement :

ZMTI :

Zep :

N° Lot	N° Evt	Date au plus tard	Phase Technique	Montant nominal en €	Nature du paiement
1	1	15/07/2025	Conception de l'exposition	10 000 €	(PPD)
	2	15/07/2026	Phase d'exploitation de l'exposition par les Coproducteurs	8 000 €	PPD
	3	15/07/2027	Préparation de la phase d'itinérance	7 000 €	(SD)

(PPD) : Paiement Partiel Définitif

(SD) : Solde Définitif

Les paiements ne seront effectués qu'après acceptation par le CNES des travaux et fournitures tels que définis dans le cahier des charges (ou de la phase technique ou contractuelle définie ci-dessus).